

**PE 338 A – 24.06**

**Décision du Conseil municipal de Vernier du 18 juin 2024**

relative à la pétition intitulée :

**POUR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES INSTALLATIONS ET DU MATÉRIEL À L'ÉCOLE  
DE CHÂTELAINE**

Le Conseil municipal, par 28 OUI, soit à l'unanimité,

**décide :**

d'envoyer la pétition PE 338 A – 24.03 « Pour la sécurité et la qualité des installations et du matériel à l'école de Châtelaine » au Conseil administratif avec les recommandations suivantes :

- 1 établir un diagnostic des installations et du matériel à disposition pour les cours ;
- 2 accepter un dépassement pour le renouvellement du matériel à titre exceptionnel aux écoles.

